



## 2 L'organisation des soins

**Notre démarche d'organisation des soins en période épidémique s'organise autour de « bons réflexes » :**

- **Respecter les mesures barrières : l'avenir est « entre nos mains » ,**
- **Reconnaître, identifier les résidents suspects COVID-19,**
- **Renseigner la fiche « Limitation et Arrêt des thérapeutiques Actives » ,**
- **Identifier les critères de recours à l'hospitalisation,**
- **Caractériser le cas dans l'une des 3 situations,**
- **Actualiser le DLU,**
- **Définir collégalement la conduite à tenir.**

**Ces bons réflexes sont des éléments clés qui ont conditionné les contenus des fiches présentes dans cette section.**

**En particulier, notre démarche s'accompagne d'une organisation sectorisée en unités hameaux de Vie, du bon usage des tests auprès des résidents et collaborateurs, et du bon usage des EPI, comme des médicaments et matériels, et la sécurisation de leurs stocks.**

## 2.3 Sectoriser nos maisons

### 1. Sectoriser nos maisons en micro-hameaux de vie

Il convient de **sectoriser plusieurs unités de vie baptisées hameaux de vie** sans résidents suspects, avec mesures SAS renforcées pour :

- Protéger la zone,
- Eviter les regroupements collectifs à risque de trop forte contamination croisée

Les principes d'organisation de ces **hameaux de vie** sont les suivants :

- Mise en place d'unités fermées, conçues comme des unités de vie : des « co-locations »,
- Avec salle à manger et salle d'activités,
- Pas de croisements entre résidents de hameaux différents (y compris Pasa),
- Équipements dédiés à la zone (chariots) ou décontaminés en entrée de zone,
- Accès aux jardins extérieurs sur des moments dédiés,
- Équipes sectorisées pour les AS et ASL pour limiter les croisements : elles s'organisent en « maîtres/maitresses de maison »
- Les activités domestiques sont favorisées, suivant les enseignements Montessori,
- Les résidents d'une même unité peuvent avoir des interactions entre eux, sans être contraints à la distanciation physique.



**Installation d'un porte-flacon SHA** devant chaque chambre et en entrée de chaque micro-hameau

**Sectorisation dans le temps**, si la sectorisation dans l'espace n'est pas possible suivants les lieux

**Dès les 1ers signes de suspicion, le résident est isolé en chambre, dans l'attente du test**





### 3 Le cadre de vie

**En période de crise, prêter une grande attention au cadre de vie est particulièrement important :**

- **D'une part, pour des raisons d'hygiène et sanitaires : chaque espace de vie (collectifs et privés, intérieurs et extérieurs) doit faire l'objet de nettoyages réguliers et méthodiques, selon les protocoles en place, afin de limiter tout risque d'infection,**
- **D'autre part, afin de faire plaisir aux résidents et aux personnels. L'espace de vie, en particulier pendant le confinement, est réduit : ce qu'il en reste doit être autant valorisé que possible, en quelque sorte sublimé. Cela concerne la décoration intérieure, les animations, l'organisation des repas, etc.**

## 1. Les recommandations du Haut conseil de la santé publique

**Le Haut Conseil de la santé publique, l'INRS, l'AICVF (Association des ingénieurs et techniciens en climatique, ventilation, froid), UNICLIMA (syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques) ont émis des recommandations quant au traitement d'air des bâtiments en période de COVID-19.**

### Ventilation, aération des locaux

- Il est recommandé d'aérer les locaux. En absence de ventilation mécanique, l'aération doit être réalisée par ouverture des fenêtres.
- Il n'y a pas à ce jour de contre-indication au maintien en fonctionnement des installations de ventilation qui permettent d'assurer un renouvellement d'air dans les bâtiments.
- Il est recommandé supprimer la recirculation d'air ou le recyclage d'air afin de fonctionner en tout air neuf (par exemple, dans les CTA, stopper les échangeurs à roue ou les systèmes de by pass).

#### En pratique

- Continuer d'aérer les locaux (ventilation mécanique et naturelle)
- Supprimer les systèmes de recyclage d'air
- Ne pas utiliser de ventilateurs collectifs

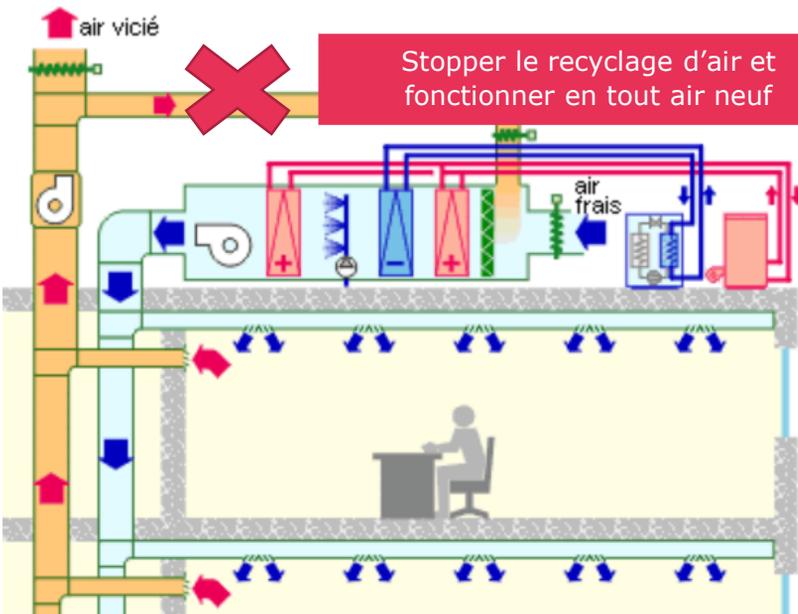
#### En pratique

Dans les chambres :

- Veiller au renouvellement de l'air
- Fermer les portes et ouvrir les fenêtres
- Limiter les visites
- Fermer les abatants des WC pour minimiser l'émission de gouttelettes et de résidus de gouttelettes contenus dans les projections d'eau dans l'air.

#### Contacts

- Philippe Crépin :  
07 56 00 11 22
- Philippe Régnier :  
06 89 71 65 35



Exemple de CTA avec recyclage d'air

## 2. Préconisations concernant le traitement d'air

### Rafraîchissement des locaux

#### En chambre individuelle, sans intervenant extérieur

**Chambre avec résidents COVID+ ou suspect : ne pas utiliser de climatisation individuelle ou ventilateur.** Privilégier la fermeture des volets, l'ouverture des fenêtres aux heures fraîches, un linge humide, un brumisateur...

Pour les autres chambres sans COVID+, il est possible de ventiler ou rafraîchir, tout en veillant que le renouvellement d'air soit assuré, et en fermant la porte de la chambre.

#### Dans les locaux collectifs

Plusieurs cas de figure :

- Rafraîchissement par split system **possible si les unités intérieures sont équipées de filtres performants et correctement entretenus (classe de filtration minimum préconisée par HCSP : HEPA, EPA type E12)**
- Climatiseurs mobiles : seulement si ils sont équipés de filtres HEPA ou EPA type E12; sinon interdits
- Ventilateurs : contre-indiqués même avec port de masques
- Rafraîchissement par Centrale de traitement d'air (CTA) :
  - possible si le fonctionnement est en tout air neuf, et sans recyclage d'air
  - avec un système de traitement terminal (type cassette ou ventilo-convecteur) possible seulement si les unités intérieures sont équipées de filtres performants HEPA ou EPA type E12.

Vérification des type de filtres par établissement : par IDEX (en attente du retour d'IDEX au niveau national)

Possibilité de remplacement des filtres existant par des filtres performants : à étudier au cas par cas en fonction du type d'unité ou de CTA

#### En pratique

- Chambre avec résident COVID+ ou suspect : ne pas utiliser de ventilateur ou clim mobile mais privilégier la fermeture de volets, l'ouverture des fenêtres, le linge humide, brumisateur...

#### En pratique

- Supprimer les systèmes de recyclage d'air
- Éviter les systèmes terminaux à brassage d'air dans les locaux communs
- S'assurer que les filtres des unités intérieures sont à minima HEPA ou EPA Type E12
- Entretien correctement les installations



*Unités intérieures de climatisation murales, en allèges, en plafond*

## 2. Préconisations concernant le traitement d'air

### Solution de climatiseurs mobiles pour les chambres individuelles

La pose d'une climatisation mobile se fait à proximité d'une fenêtre ou porte fenêtre pour évacuer l'air chaud à l'extérieur par un tuyau souple.

Il faut laisser la fenêtre entre-ouverte pour passer l'embout du tuyau.

Les condensats sont récupérés dans un bac amovible qu'il faut vider régulièrement (par personnel de l'établissement).

Pour éviter trop de brassage d'air, limiter son fonctionnement à la petite vitesse, ne pas orienter le flux d'air vers le résident, fermer les portes.



Exemples de climatiseur mobile

#### En pratique

- En location (LOXAM, KILOUTOU...)
- Entre 7 et 28 €TTC/jour selon la durée de location

### Entretien et maintenance des systèmes

- Les opérations d'entretien et de maintenance des systèmes doivent être maintenues selon les recommandations des fabricants. Toutefois, les opérations ne remettant pas en cause la sécurité des biens et des personnes peuvent être reportées afin de tenir compte de la durée de confinement.

- Le nettoyage des conduits n'a pas d'effet pratique

Le nettoyage des réseaux de ventilation n'est pas efficace contre la contamination pièce-à-pièce parce que le réseau de ventilation n'est pas en soi une source de contamination si les recommandations concernant les dispositifs de récupération de chaleur et de recirculation sont respectées.

Il n'est donc pas nécessaire d'aller au-delà des procédures habituelles de maintenance et de nettoyage.

- Le changement des filtres de l'air extérieur n'est pas nécessaire. Les filtres doivent être remplacés selon la procédure normale et seulement lorsque la perte de charge admissible ou la date limite sont dépassées.

#### En pratique

- Les opérations de maintenance doivent être maintenues
- Il n'est pas nécessaire d'aller au-delà des procédures habituelles de maintenance et de nettoyage des réseaux
- Le changement des filtres doit se faire selon la procédure normale d'entretien



## 3.4 L'organisation des repas

Depuis l'instauration du confinement en chambre des résidents, les repas des résidents ne sont plus pris en collectivité. Il s'agit d'organiser la distribution de tous les repas et collations dans les chambres des résidents en respectant toutes les mesures d'hygiène et de protection nécessaires, et en veillant à ce que les prestataires intervenant dans l'établissement les appliquent également.

En sortie de confinement en chambre, les repas servis en petites unités de vie peuvent encore mieux s'adapter aux envies de chacun, prendre de nouvelles formes, créer des surprises pour les résidents, et toujours développer de la gourmandise au service d'une bonne alimentation.

### 1 . Le moment du repas reste un moment à part

**Pour faire du repas, un moment unique, il est important de se mettre en scène :**

La tenue des équipes, le dressage de la table ou des plateaux, l'univers musical, tout doit contribuer à faire du repas un moment différent de la journée.

Si l'établissement est sectorisé, le petit déjeuner peut aussi se présenter en buffet comme en plateau, pour permettre la plus grande liberté des résidents. Et pourquoi pas aussi le soir, pour le dîner.

**Quelques idées :**

- Les **tabliers de service** apportent une touche restauration, sans complexifier le change
- Des **petits mots** déposés sur les plateaux peuvent faire très plaisir aux résidents : c'est ce qu'ont fait les cuisiniers au SSR de la Valériane pour remercier les patients de les avoir aidés à fabriquer des masques

*« Quand on s'occupe bien de nos patients, ceux-ci nous le rendent bien !!! »*

**Masques confectionnés par les patients du SSR La Valériane pour l'équipe de cuisine**



**Service sur plateau ou en salle à manger ?**

En unité de vie, les repas sont organisés en salle à manger, mais le repas en chambre s'il est souhaité par le résident reste toujours possible. Une attention particulière est alors apportée au dressage du plateau, et à sa vaisselle



## 3.4 L'organisation des repas

### 2. Développer la convivialité des repas en micro-hameau

**En ces périodes particulières, il est essentiel de développer des moments de fête. Ils concourent au plaisir du résident et des professionnels et à la bonne nutrition. Il peut s'agir de**

- Agrémenter les repas du quotidien de petites touches exceptionnelles : ajout d'un apéritif festif, ajout d'une fleur sur les tables ou les plateaux, etc.
- Organiser des repas thématiques, combinant choix du menu et décoration,
- Fêter les évènements calendaires, les anniversaires,
- Organiser la réception de proches pour un repas dans un lieu adapté (suivant l'évolution des mesures de confinement).

**La pleine intégration de l'équipe de cuisine aux équipes de la maison favorise l'organisation de moments originaux et festifs** (coordination entre les animateurs et les équipes de cuisine à encourager, par exemple)

*Apéritif festif*



*Mise en scène pascale*



*Table dressée pour un repas attentionné*



## 3.4 L'organisation des repas

### 3. Une attention toute particulière pour une bonne politique nutrition

#### Une alimentation, équilibrée, enrichie, source de plaisir

Dans ce contexte d'épidémie virale, les partenaires restaurateurs de Partage & Vie sont sollicités pour lutter à ses cotés contre les problématiques de dénutrition - fortement accentuées par l'isolement et l'ennui des convives souvent confinés en chambre.

Les personnes fragiles et âgées sont très vulnérables face à la maladie : il convient de maintenir une alimentation équilibrée et de diagnostiquer au plus tôt la dénutrition.

Outre cela, il est primordial de maintenir le soin nutritionnel des résidents et de mettre en œuvre quelques préconisations pour lutter contre la dénutrition. Elles s'organisent autour de 3 thématiques :

#### 1. L'enrichissement des repas

- Le dépistage de la dénutrition doit être amplifiée par des critères de diagnostic (IMC, poids, prise alimentaire (ou relevé d'ingesta), biologie (albumine)).
- Plusieurs solutions existent pour enrichir les préparations culinaires : naturelles ou non et en différentes quantités (HP10, HP20) qui peuvent venir compléter les préparations des repas quotidiens en fonction des prescriptions médicales.
- Des Compléments Nutritionnels Oraux : crèmes HP, brioches enrichies ou encore des collations sucrées « maison » enrichies (par exemple Les Gourmandines, chez Restalliance) peuvent aussi être servis au petit-déjeuner ou au goûter.

#### 2. Les produits plaisir

- Les changements organisationnels préconisés pour lutter contre la pandémie, notamment le service des repas en chambre, peuvent entraîner des phénomènes de dépression engendrant une perte d'appétit et accentuant les conséquences de dépendance.
- Il est donc important de maintenir le bon état nutritionnel des personnes âgées et/ou fragiles en stimulant leur appétence par le plaisir.



## 3.4 L'organisation des repas

### 3. Une attention toute particulière pour une bonne politique nutrition (suite)

- Le cycle de menus retravaillé par les partenaires restaurateurs contient plus d'aliments « plaisir » (charcuterie par exemple) et atténué fortement la fréquence des plats moins plébiscités par nos aînés.
- Ils disposent de davantage de produits plaisir (barres chocolatées, carrés de fromage,...) qu'il est possible de proposer en collation aux résidents.
- **A noter** : ces produits ne s'inscrivent pas dans l'offre alimentaire habituelle et ne pourront être commandés que pendant la crise sanitaire dans l'objectif d'encourager et favoriser l'alimentation de certains résidents (au détriment de l'aspect purement diététique).



### 3. L'autonomie des résidents

- Les menus sont adaptés pour permettre aux aînés d'être plus autonomes dans leur prise de repas en facilitant la découpe (substitution des cuisses de poulet par des filets par exemple pour supprimer des gestes de découpe complexes) ou la mastication (tendreté des plats en supprimant les aliments secs, légumes râpés, fruits en salade ou mousse par exemple).
- Ceci permet également d'alléger l'assistance à la prise de repas pour les salariés et de stimuler l'appétence des convives.





Reconnue d'utilité publique

# GARDER LE LIEN AVES LES PROCHES



## 4

# Garder le lien avec les proches

**Pour la plupart des résidents, être en contact avec leurs proches fait partie des bonheurs simples du quotidien : visites régulières, petits rituels, ou rencontres plus éparées.**

**Le COVID-19, par la distanciation sociale qu'il impose, empêche que ces échanges et contacts soient organisés comme avant, ce qui peut générer tristesse, inquiétude voire anxiété chez les résidents, mais également chez les proches.**

**Après une période de confinement complet, les visites, sous conditions, sont de nouveau autorisées depuis le 19 avril 2020. Leur organisation doit évidemment être facilitées.**

**Elles viendront compléter toutes les autres modalités de communication, virtuelles, téléphoniques, épistolaires, qui permettent, depuis le début de cette crise, de garder un lien de confiance entre l'établissement, les résidents et les proches.**

# La communication entre le résident et ses proches

**Du fait de la restriction des visites, la communication entre les résidents et leurs proches, mais aussi entre l'établissement et les familles, a dû être considérablement aménagée. Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre :**

Ces dispositifs sont appuyés par des outils nationaux, ou adaptés localement:

## 1. Les rendez-vous Skype

- En programmant les rendez-vous avec les proches, le personnel accompagne le résident pour la mise en relation via cette application.
- Ce déploiement a été facilité par les dons de tablettes par la Fondation des Hôpitaux / Fondation Boulanger, AG2R /Fondation Simplon...



## 2. Les tablettes Ardoiz

- Ardoiz est une tablette simplifiée et adaptée. Elle est utilisée pour garder le lien via Skype mais aussi pour faire des jeux ou lire l'actualité.
- Son déploiement a été facilité par le don de déploiement par le Groupe La Poste



## 3. La généralisation de Famileo

Famileo est un outil pour deux usages

- Une « **gazette du résident** » qui permet aux familles d'envoyer via leur téléphone portable des messages et des photos, qui sont ensuite automatiquement mis en page sous la forme d'un journal papier remis en main propre au résident.
- Un « **bulletin d'établissement** » qui permet aux équipes de communiquer de façon groupée auprès des familles.



- A défaut, un modèle de bulletin, facile à personnaliser, a été développé par la Direction de la Communication. Vous y accédez via l'intranet en cliquant ici : <http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/21498-DBFileDocument/gabarit-bulletin-info-etablissement-vierge>



### Et sinon ?

Lorsque le résident ou sa famille ne souhaite pas utiliser ces solutions, le directeur peut transmettre des informations régulières par mail aux proches, en les agrémentant de verbatims ou photos du résident.

# La communication institutionnelle avec les proches

## 1. La communication directe entre le Directeur / la Directrice et les familles

**Une juste communication permet, en ces temps troublés, de maintenir un lien de confiance avec les familles.**

Chaque fois que cela est possible, et en particulier, lorsqu'il s'agit d'annoncer l'apparition de cas COVID-19 ou du premier décès lié à l'infection dans l'établissement, la communication téléphonique avec chacun des proches des résidents doit être privilégiée.

Ces échanges doivent être complétés de messages électroniques informant régulièrement les proches de la situation et de l'évolution des modalités d'organisation de l'établissement.

**La DCOM** est là pour vous épauler lorsque vous avez à rédiger des communications sensibles. Il est essentiel de la solliciter.

## 2. Des outils et modèles de communication mis à la disposition des établissements

**La Direction de la communication et la Direction de la santé et de l'autonomie mettent à la disposition différents outils ou exemples de communication.**

Ils sont accessibles sur l'intranet. Il y a notamment :

- Le modèle de lettre aux familles pour organiser les visites : [http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2\\_1569\\_DBFileDocument/lettre-info-familles-visites-modele-vf](http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2_1569_DBFileDocument/lettre-info-familles-visites-modele-vf)
- Le modèle de lettre aux familles pour les informer de cas suspects ou avérés : [http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2\\_1495\\_DBFileDocument/lettre-info-familles-cas-suspects-cas-averes-modele](http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2_1495_DBFileDocument/lettre-info-familles-cas-suspects-cas-averes-modele)
- Le modèle de lettre aux familles pour les informer de décès liés au COVID-19 : [http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2\\_1496\\_DBFileDocument/lettre-info-familles-deces-modele](http://intranet.fondationpartageetvie.org/jcms/2_1496_DBFileDocument/lettre-info-familles-deces-modele)

Ces modèles et outils sont souvent actualisés. Il est important de vérifier régulièrement les actualités sur l'intranet.

**Pour toute sollicitation des médias, il convient de se conformer aux consignes figurant sur le document accessible sur l'intranet :**

[http://intranet.fondationpartageetvie.org/upload/docs/application/pdf/2020-03/consignes\\_medias\\_covid\\_19\\_-\\_16\\_03\\_2020\\_vdef.pdf](http://intranet.fondationpartageetvie.org/upload/docs/application/pdf/2020-03/consignes_medias_covid_19_-_16_03_2020_vdef.pdf)

Toute sollicitation émanant des médias doit faire l'objet d'une information de la DCOM et du DT, et d'une autorisation de la DCOM.

Le document de consignes précise les éléments à transmettre à la DCOM pour qu'elle puisse valider la demande.

# Organiser des rencontres entre les résidents et leurs proches

**Depuis l'annonce gouvernementale du 19 avril 2020, les rencontres entre les résidents et leurs familles sont de nouveau autorisées dans les établissements.**

La mise en œuvre sécurisée et apaisée de cette mesure suppose le respect de quelques étapes importantes :

## 1. Recueillir les besoins et les attentes

- Recueillir et entendre les besoins et les attentes des résidents pour définir ceux qui apparaissent prioritaires pour une visite de leurs proches.
- Recueillir la demande de la famille, proches et tuteurs.

## 2. Sur la base des besoins et attentes exprimés, organiser les visites

- Prioriser les résidents pour qui le confinement a un fort impact sur la santé physique et mentale
- Puis ouvrir progressivement ces possibilités à l'ensemble des résidents

## 3. Associer à cette démarche toutes les parties-prenantes de l'EHPAD

- Ensemble du personnel
- Instances représentatives du personnel
- Conseil de la vie sociale

## 4. Lors de la visite

- Enregistrement de l'ensemble des visites dans un registre dédié
- Signature d'une charte par les visiteurs précisant:
  - ✓ L'âge requis : personnes majeures, sauf en cas de fin de vie où un mineur peut être présent,
  - ✓ Le nombre de personnes par visite : 2 personnes maximum pour les visites dans les espaces convivialité et en extérieur, 1 personne maximum pour des visites en chambre.
- Durée de la rencontre : de 30 min minimum à 1h
- Mise en place des moyens humains bénévoles permettant l'organisation et l'encadrement des visites (pompiers volontaires, protection civile, Croix Rouge, associations intervenant au préalable dans l'EHPAD)

### Quel lieu de rencontre ?

**1. Privilégier la rencontre en extérieur** pour limiter les entrées dans l'établissement : terrasse, jardin, cour, parking, etc.

**2. En deuxième intention, dans un espace dédié au rez-de-chaussée**, avec entrée indépendante pour les visiteurs : salle de restaurant, accueil de jour, etc.

**3. En dernier recours, en chambre** si l'état de santé du résident l'exige, avec des conditions particulières:

- Une personne à la fois,
- Une durée réduite, à apprécier,
- En cas de fin de vie, présence autorisée d'un mineur,
- Equipements de protections individuelles requis systématiquement (pour résident COVID ou non covid) : masque, blouse, charlotte.

Enfin, penser à **donner un nom** à ces espaces de rencontres : « espace de convivialité », « espace famille », « rendez-vous famille », « espace visiteurs », « point de rendez-vous », etc. Bannissez le terme « parler »

# Organiser des rencontres entre les résidents et leurs proches

## 4. Lors de la visite (suite)

- Respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique (cf. **A l'arrivée dans l'établissement**)

**Un principe : à aucun moment visiteurs et résidents ne se croisent dans l'établissement. Les visiteurs ne doivent pas non plus croiser d'autres résidents.**

En pratique :



- Passage obligatoire par un sas d'accueil et d'habillage/déshabillage (en extérieur sous tente, par ex. en prêt de la collectivité, ou proche du hall d'accueil)



- Lavage des mains et solutions hydro-alcooliques,

- Prise de température,



- Auto-questionnaire à remplir par les visiteurs pour confirmer l'absence de symptômes,



- Présentation de la copie d'un éventuel test de dépistage PCR,



- Port de masques chirurgicaux,



- Respect d'un circuit sécurisé de visite avec pour objectif d'éviter tout contact entre le visiteur et les résidents et les personnels de l'établissement,



- Distance physique d'au moins 1,50m, lors de la rencontre, en salon dédié, avec matérialisation (grande table, décoration végétale, éventuellement séparation mobile vitrée ou plexiglass),



- Nettoyage des surfaces susceptibles d'avoir été touchées (et aération le cas échéant de la pièce) avant et après chaque visite, avec un produit de désinfection de surface.



- Concilier respect de l'intimité et mise en œuvre des gestes barrière et de distanciation : entretien sans présence continue d'un professionnel de l'EHPAD.

## 5. Autour de la visite

- Mettre en place un accompagnement psycho-social des résidents avant et après les visites.

## 6. La fréquence des visites

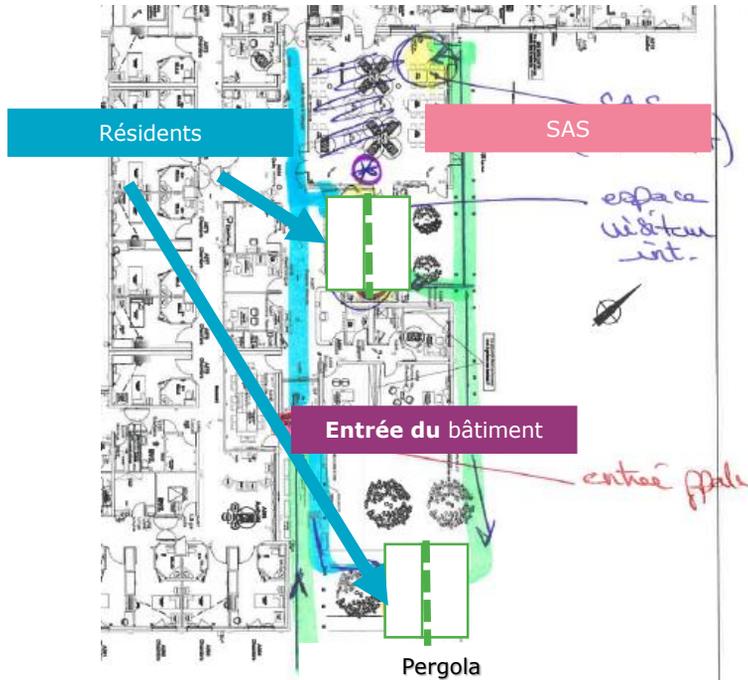
- Dans un premier temps, a minima, une visite tous les 15 jours doit être proposée.
- Dans un second temps, il sera recommandé de proposer une visite hebdomadaire.

### Personnes à mobiliser pour les visites

2 personnes par visite (dont une chargée de l'accueil à l'entrée de l'établissement) avec possibilité de recourir à des bénévoles formés et encadrés

## 7. Organisation opérationnelle des visites – SAS visites

### L'exemple du Versoud



**A noter :** les équipes consacrent du temps pour un travail d'accompagnement des familles, et d'explication de la visite et des mesures barrières avant l'arrivée du résident.

#### En pratique

- En extérieur : pergola en entrée d'établissement
- En intérieur par accès différencié et sas ; zone de rencontre dans la salle d'activités

## Organiser des rencontres entre les résidents et leurs proches

### 7. Organisation opérationnelle des visites – SAS visites

#### L'exemple du Charenton



#### L'exemple de Joué-les-Tours



#### En pratique

- Distanciation par table dans l'encadrement de la porte
- Pas besoin d'écran de protection (distance importante)

### 8. Précautions importantes liées à la sécurité incendie en ERP

**Les équipements mis en place, la reconfiguration éventuelle des locaux et circulations ne doivent pas augmenter le risque incendie.**

Il ne peut d'agir que de mesures temporaires. Sinon, il faut faire une demande d'autorisation de travaux à la commission de sécurité

**Les règles de sécurité** doivent être maintenues :

- Maintien des issues de secours et circulations (2UP, soit 1,40m),
- Maintien des accès pompiers,
- Respect des résistances au feu réglementaires des mobiliers et équipements mis en place,
- Maintien des zones de détection et de désenfumage,
- Maintien des accès aux moyens de secours (extincteurs, colonnes sèches, etc.).

Il faut informer le personnel des modifications de flux et d'organisation pour le sensibiliser en cas d'incendie.

#### Contacts

- Philippe Crépin :  
07 56 00 11 22
- Philippe Régnier :  
06 89 71 65 35



## 6

# Les mesures pour le personnel

**Nos équipes sont fortement sollicitées, en réaction aux décisions du gouvernement, mais aussi pour la mise en œuvre de nouveaux protocoles.**

**Pour les établissements qui subissent une contagion, la crainte des familles, comme celle des équipes pour elles-mêmes, ajoute de nouveaux éléments de tension.**

**Plus que jamais, l'accompagnement des équipes et leur soutien, la communication, la responsabilisation, la formation, la reconnaissance, deviennent des éléments indispensables à l'engagement de chacun, et la condition d'une prise en soin de qualité pour nos bénéficiaires.**

**La gestion d'un absentéisme accru lié au risque maladie, doit être anticipé.**

# Prendre soin de soi pour bien prendre soin des autres

**Des communications aux équipes doivent être régulièrement effectuées pour que chacun prenne soin de soi : Cf. lettre médicale n°4 (reprenant des éléments de la publication : *Sustaining the Well-Being of Healthcare Personnel during Coronavirus and other Infectious Disease Outbreaks*).**

## 1. Comment maintenir votre bien-être ?

- **Répondez à vos besoins fondamentaux** : veillez à manger, boire et dormir régulièrement. Le fait d'être biologiquement dérégulé vous expose et peut compromettre votre capacité à soigner les patients.
- **Faites des pauses** : accordez-vous un peu de repos en vous soustrayant des soins quand cela est possible. Dans la mesure du possible, permettez-vous de faire une ou des activités réconfortante, distrayante ou relaxante, sans rapport avec votre travail. Faire une promenade, écouter de la musique, lire un livre ou parler avec un ami peut vous aider.
- **Acceptez que le fait de prendre un temps de repos approprié permet de prendre soin des patients par la suite**. Certaines personnes peuvent se sentir coupables si elles ne travaillent pas à plein temps ou prennent le temps de se détendre alors que d'autres souffrent.
- Au sein des équipes, **restez en contact avec vos collègues** : parlez à vos collègues et recevez du soutien les uns des autres. Les épidémies infectieuses peuvent isoler les gens dans la peur et l'anxiété. Exprimez-vous et écoutez les autres.
- **Prenez soin de vos collègues** : assurez-vous qu'ils soient en bonne santé psychologique et mentale. Le cas échéant exprimez leur de manière empathique le besoin de se reposer et de prendre un peu de distance.
- **Communiquez de manière constructive** : communiquez avec vos collègues de manière claire et optimiste. Identifiez les erreurs ou les lacunes de manière constructive et corrigez-les.
- **Complétez-vous mutuellement** : cela peut vous permettre de modérer votre stress et cela peut constituer un facteur puissant de motivation. Partagez vos frustrations et vos solutions. La résolution de problèmes est une compétence professionnelle qui procure souvent un sentiment d'accomplissement, même pour les petits problèmes.
- **Contactez votre famille** : contactez vos proches, si possible. Ils sont un point d'appui en dehors du système de santé. Partager et rester connecté peut les aider à mieux vous soutenir.
- **Respectez les différences** : certaines personnes ont besoin de parler alors que d'autres ont besoin d'être seules. Reconnaissez et respectez ces différences en vous-même, en vos patients et en vos collègues.
- **Restez informés** : fiez-vous à des sources d'information fiables. Participez à des réunions pour vous tenir au courant de la situation, des plans et des événements.
- **Limitez l'exposition aux médias** : les images graphiques et les messages inquiétants augmenteront votre stress et peuvent réduire votre efficacité et votre bien-être général.

# Prendre soin de soi pour bien prendre soin des autres

## 1. Comment maintenir votre bien-être ?

- **Auto-surveillez-vous** : surveillez votre état de santé au fil du temps afin de déceler tout symptôme de dépression ou stress pathologique: tristesse prolongée, difficultés à dormir, souvenirs envahissants, désespoir. Parlez à un pair, à un supérieur ou demandez l'aide d'un professionnel si nécessaire.
- **Honorez votre service** : rappelez-vous que malgré les obstacles ou frustrations, vous remplissez une noble mission en prenant soin des personnes les plus vulnérables. Félicitez vos collègues - de manière formelle ou informelle - pour leur dévouement.

## 2. Se faire aider

Si vous en ressentez le besoin, des professionnels sont à votre disposition pour s'occuper de vous, vous écouter, vous conseiller : nous vous orientons vers le n° vert SPS

**Finalement, prendre soin de soi et encourager les autres à s'occuper d'eux renforcent la capacité à s'occuper de ceux qui en ont besoin.**

**Un dispositif de soutien à destination des professionnels**



**COVID-19**

**JE SUIS SOIGNANT  
J'AI AUSSI BESOIN  
D'ÊTRE SOUTENU**

APPELEZ LE NUMÉRO VERT SPS

**0 805 23 23 36** Service & appel gratuits

100 psychologues de la plateforme **PROS-CONSULTE** 24h/24 et 7j/7

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE : ASSO SPS

CONSULTEZ LE RÉSEAU NATIONAL DU RISQUE PSYCHOSOCIAL ET RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR : [www.asso-sps.fr](http://www.asso-sps.fr)

Un dispositif de **association SPS** SOINS AUX PROFESSIONNELLS EN SANTÉ

Tous mobilisés avec le soutien de nos partenaires.

## 6.2 Entourer les équipes : l'esprit Partage & Vie

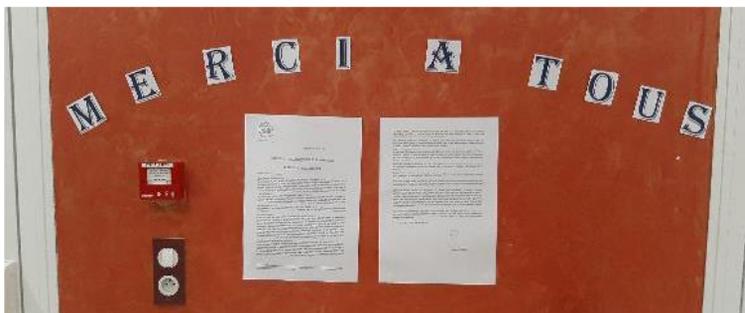
Des bonnes pratiques renforcées par la crise

**Un certain nombre d'initiatives ont émergé ou ont été renforcées par la crise pour consolider l'esprit d'équipe :**

- Les moments de convivialités avec les équipes (petits-déjeuners vitaminés, goûters conviviaux)
- Les réunions d'équipes avec distanciation physique
- Les messages de soutien des établissements à tour de rôle, y compris des fonctions siège,
- La lettre hebdomadaire du Directeur Général
- Les réunions faites en vidéoconférence (... et les grands progrès accomplis collectivement sur Skype, pour continuer à développer un fort esprit d'équipe et faire circuler la juste information dans le respect des gestes barrière).

Ces attentions et dispositions sont le ciment de l'identité de Partage & Vie. A chacun de les renouveler dans le souci du bien-être de ses collègues, des résidents et de leurs proches.

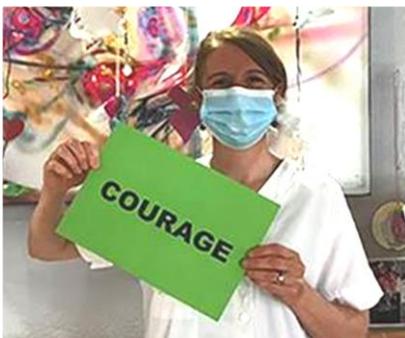
### Le mur des mercis



### Les réunions d'équipe avec distanciation



### La chaîne de soutien



### Faciliter l'accès au travail

- Pour accompagner les équipes, lors des deux premiers mois de crise, des mesures ont été mises en œuvre, par exemple :
- Mesure pour faciliter la garde des enfants,
  - Bons d'essence,
  - Abonnement UBER.

### Reconnaître l'implication par la rémunération

En complément des dispositions opérationnelles d'accompagnement, la Direction Générale de Partage & Vie a décidé l'attribution, fin avril, d'une avance sur prime exceptionnelle aux collaborateurs intervenant en établissements. Elle vise à anticiper les dispositions que devraient prendre les pouvoirs publics en matière de reconnaissance des professionnels intervenant dans les établissements médico-sociaux.

*L'EHPAD de référence Partage et Vie à l'épreuve du COVID-19 est un référentiel de bonnes pratiques à usage interne de Partage et Vie pour faire face au mieux et avec les moyens dont-elle dispose au virus SARS-CoV 2. Ce document évolutif en fonction de l'état des connaissances scientifiques vis-à-vis de cette maladie, ne peut être utilisé ou reproduit intégralement ou partiellement, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de Partage et Vie.*



Reconnue d'utilité publique